L'article du Dr Goebbels

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Dr Goebbels souligne ensuite que de tous les Etats neutres et de tous les pays occupés en Europe par les troupes allemandes parviennent des nouvelles annonçant que le plaisir que certains ont éprouvé jusqu'ici en apprenant les quelques succès militaires allemands sur le front de l'Est a fait place à des appréhensions générales.

Le ministre souligne ensuite que l'Europe n'a plus rien à attendre de l'Angleterre et des Etats-Unis. Même si elles le voulaient, ces deux puissances ne pourraient plus lui venir en aide.

« Il ne reste donc plus, pour protéger l'Europe, que le potentiel militaire du Reich. Si jamais ce rempart était battu en brèche, cela signifierait la fin de l'Europe. Et non seulement la fin de notre continent: l'Angleterre et les Etats-Unis se trouveraient alors au devant d'un avenir lourd de menaces qui tôt ou tard dégénéreraient en bolchevisation intégrale de leur pays. »

Le Dr Goebbels examine ensuite pour quels motifs certains peuples européens, menacés par le bolchévisme se font rien pour parer à ce danger. « On essaye, dit-il, de se soustraire le plus longtemps possible à l'explication jusqu'au moment évidemment où il sera trop tard. »

Le Dr Goebbels souligne que les grenadiers allemands qui, tous les jours, s'opposent aux assauts de la vague bolchevisto, matérialiste, pour le moins, la sympathie passive de tous les peuples qui, sans eux, se trouveraient à la merci des hordes venant des steppes asiatiques.

« L'inquiétante question qui pèse maintenant sur l'humanité — question de vie ou de mort — ne recevra de réponse que de ces soldats allemands. Ce sera la réponse d'une détermination et d'une décision virriles, qui, au milieu des crises les plus graves et des charges les plus lourdes resteront inébranlables et qui, par conséquent, lorsque le drame européen aura atteint son point culminant, mèneront au triomphe d'une victoire éclatante et glorieuse »

FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De nouveau, l'adversaire ne reçoit comme prix de ses efforts qu'une ville qui n'en est plus une et n'est plus susceptible de jouer un rôle comme telle.

La zone des combats se rapproche donc de la région dans laquelle le maréchal von Manstein, exécute maintenant ses mouvements, surtout dans la direction Nord.

Certes, il entre indubitablement dans les intentions des Soviets de neutraliser tout au moins ces mouvements menaçants, mais si possible de les déborder vers le Nord.

Mais ce n'est pas la première fois que le commandement allemand, au courant des intentions adverses, feint d'y céder.

Les allocations familiales pour les jeunes des centres de jeunesse

La délégation régionale à la jeunesse, commissariat régional au travail des jeunes, communique :

« Nombreux sont les parents qui se voient obligés de placer leurs enfants comme manœuvres dès leur sortie de l'école. Le salaire ainsi apporté, surtout dans le cas d'une famille nombreuse, soulage le budget familial et donne aux parents un remède contre la dureté de la vie.

Malheureusement l'embauche immédiate du jeune le prive le plus souvent d'un apprentissage sérieux, qui lui permettrait d'acquérir un métier et d'assurer sa vie.

Pour remédier à cet état de chose, une loi du 2 novembre 1943 a décidé que les allocations familiales seraient dues pour les enfants placés dans les Centres du travail des jeunes.

De cette façon les jeunes pourront apprendre un métier sans que cela crée pour leur famille une charge trop lourde.

Cette allocation s'ajoute, d'ailleurs, aux bourses attribuées aux jeunes les plus méritants et aux autres avantages en nature tels que repas de midi et vêtements de travail.

Il faut espérer que cette modification au régime des allocations familiales encouragera les parents à envoyer leurs enfants dans les Centres du commissariat au travail des jeunes plutôt que de les placer trop rapidement dans des situations sans avenir ».

Trois personnes assassinées par des bandits dans une petite commune de l'Yonne

Dijon, 26 novembre. — Les corps criblés de balles de M. et Mme Charles Maire, ont été découverts non loin de leur domicile à Moleome, village situé aux confins des départements de l'Yonne et de la Côte d'Or. Quelques instants plus tard, le cadavre de M. Gaston Maire, frère de la première victime, était également découvert dans une cave abandonnée.

Il ressort de l'enquête que la veille au soir, deux individus armés de mitraillettes et de revolvers, s'étaient présentés au domicile des deux frères, artisans charrons. Ces individus après avoir procédé à une perquisition minutieuse, emmenèrent les deux frères et la femme de M. Charles Maire, née Marthe Moreau, 31 ans.

Ce n'est que le lendemain que la fille des époux Maire, qui avait assisté à la perquisition, prévint les autorités. Les fils téléphoniques de la localité avaient été coupés et la gendarmerie ne put être alertée que beaucoup plus tard.

LILLE
« AU BELLEVUE »
« Chez FREDDY »
POUR 7 JOURS
RIEN QUE DES VEDETTES
JEAN PATART
BORDAS
« AU RIO »
Tous les jours à l'apéritif
le QUINTETTE DE PARIS avec
SARANE FERRET
et SONIA GASNER

CHRONIQUE REGIONALE

Des communes du Nord votent une subvention en faveur du Secours national

Les journées nationales en faveur des sinistrés ont décienché, dans la région du Nord, un bel effort de solidarité qui se traduit, ces jours-ci encore, par des souscriptions prises importantes adressées à la délégation régionale du Secours national. Plusieurs communes ont, elles-mêmes pris l'initiative de voter une subvention.

C'est ainsi qu'en considération des immenses services rendus par ce dernier dans l'aide apportée à secourir toutes les misères, les communes de La Chapelle-d'Armentières et de Fâches-Thumesnil ont, l'une et l'autre, décidé de lui attribuer un crédit de 5.000 francs.

Les allocations familiales aux ouvriers rentrés malades d'Allemagne

La Maison départementale de la famille communique :

« Alors que l'article 8 de la loi du 15 février 1941 prévoit l'attribution des allocations familiales et éventuellement de l'allocation de salaire unique, en cas de maladie, aucune instruction ne permettait d'étendre ces dispositions aux ouvriers, chefs de famille, rentrés d'Allemagne, après y avoir contracté une maladie, le bénéfice de l'indemnité d'éloignement et des prestations du code de la famille leur étant supprimé dès leur retour.

La Maison départementale de la famille a appelé l'attention du ministère du travail sur cette situation.

Le ministre du Travail a fait connaître, en réponse, que la maladie dont ont été victimes les intéressés s'étant produite pendant la période d'exécution de leur contrat, il estimait que le service des allocations familiales devait être assuré durant le temps de cette maladie, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi du 15 février 1941. L'organisme qualifié pour continuer ce service est celui-là même qui versait déjà les allocations pendant qu'ils travaillaient en Allemagne, c'est-à-dire, soit à la caisse à laquelle est affilié le chef d'entreprise qui les occupait immédiatement avant leur départ en Allemagne, soit à la caisse désignée à cet effet par le ministère du Travail, dans le cas où ces travailleurs n'avaient pas d'employeur immédiatement avant leur départ pour l'Allemagne. Dans les deux cas, les prestations ainsi versées doivent donner lieu à remboursement dans les conditions prévues par l'article 6 de l'arrêté précité du 3 décembre 1942. »

Le public est informé que les bureaux pour les prisonniers français de la Fe-Kommandantur 678 sont transférés au 161 boulevard de la Liberté à Lille, deuxième étage, bureau n° 13, ouvert de 9 à 12 h. 30.

L'orchestre de Radio-Lille fêtera bientôt son premier anniversaire

On sait qu'un nouvel ensemble symphonique de qualité a pris rang parmi nos orchestres régionaux à la réputation si solidement établie. C'est l'orchestre de Radio-Lille, dont le distingué chef, M. Paul Theisen, nous parle récemment.

« Nous poursuivons, nous a-t-il dit, un double objet : social, d'abord, en procurant du travail aux musiciens ; artistique, ensuite, en permettant aux bons éléments de province de se faire connaître, notamment par l'organe de la radio.

« Enfin, nous avons organisé des concerts destinés à un très large public, car nous estimons que, plus il y a d'auditions, plus le public s'intéresse à ce genre de manifestations. Comparativement à d'autres grandes villes Lille devrait avoir une vingtaine de grands concerts par saison. Aussi important qu'il fût, le mouvement artistique méritait encore d'être accentué. C'est ce que nous essayons de faire, facilitant de cette façon une bienfaisante émulation entre toutes les sociétés existantes. Notre œuvre n'est dirigée contre personne ; au contraire, elle doit servir à l'entraide de tous afin d'attirer un public de plus en plus nombreux aux auditions organisées par quelque société que ce soit.

« Il est juste que le public de la région connaisse mieux ses artistes pour les apprécier et même les aider, car les moyens financiers ont toujours manqué, quand des mécènes ne s'y intéressaient pas, pour l'organisation d'auditions dignes de ce nom.

« Nous nous estimerions récompensés si nous parvenions à attirer à la musique de plus nombreux auditeurs, et c'est pourquoi nous évitons les interprétations d'auteurs trop hermétiques ! nos exécutions sont à la portée de tous et le délassement esthétique qu'elles procurent, il n'est personne qui ne puisse le goûter ».

En terminant, M. Theisen nous exprima son plaisir de diriger un ensemble dont chaque « sorte » a témoigné d'un entrain et d'une bonne volonté qu'il joue hautement.

Ajoutons que l'orchestre de Radio-Lille aura, dans quelques jours un an d'existence.

Le prochain concert de l'orchestre aura lieu le samedi 11 décembre — anniversaire de sa création — à 15 h., au Théâtre Sébastopol, à Lille, avec le concours de Mlle Suzanne Rocher, harpiste du Théâtre Royal de la Monnaie.

L'entr'aide campagne-ville

Les maires et les représentants qualifiés des herbagers et cultivateurs de l'arrondissement d'Avesnes ont décidé unanimement, au cours d'une série de réunions qui qui se sont tenues, la semaine dernière, au chef-lieu de chacun des cantons, de s'associer à l'action du Secours national par une contribution de trois millions de francs, qui sera supportée par les 8.000 exploitants agricoles de l'arrondissement, au prorata de l'importance de leur exploitation. Cela mérèdit d'être souligné.

Occupation temporaire de terrains

Les propriétaires ont intérêt à se présenter dans leurs mairies respectives pour obtenir tous renseignements concernant les indemnités auxquelles ils pourraient prétendre pour l'occupation temporaire de parcelles de terrains leur appartenant, en vue de l'organisation défensive pendant la période antérieure au 3 septembre 1939, et en exécution des mesures préventives de défense pendant la période du 3 septembre 1939 au 10 mai 1940. Les dommages causés en 1940 seront atteints par la forclusion le 31 décembre 1943.

Groupe régional du Nord de l'Amicale de Passy-Froyennes

Une messe sera dite le dimanche 5 décembre, à 11 h., en la chapelle de l'Institution Saint-Pierre, 18, rue Denfert-Rochereau, à Lille (trams H ou I, arrêt place de Tourcoing), à l'intention des membres prisonniers de l'Amicale et à la mémoire de ceux qui sont morts (professeurs ou sociétaires) au cours de l'année.

Les frères Fredion, viateur et Joseph, directeur du pensionnat, seront présents à cette pieuse manifestation du souvenir.

BEAUFEU

(le fameux économiseur de charbon) fait des conditions très intéressantes aux revendeurs et détaillants. Grossiste: BOSSU-CUVELIER, Roubaix. 004

Centre d'entr'aide des Stalags III

Dimanche 5 décembre aura lieu, à Lille, la journée des stalags III A, B, C, D. A 10 h., messe à l'église Saint-Sauveur, avec le concours des Petits Chanteurs lillois ; sermon par M. l'abbé Cuvelier, du III A. — A 11 h. 30, réception et réunion générale au siège, Café des Familles, 14, place de la Gare. — A 12 h. 15, repas offert gratuitement aux enfants des camarades en captivité et repas à prix modique pour les camarades qui désireront y participer ; s'inscrire d'urgence, avant le 30. — A 14 h. 30, grande matinée récréative, salle Sainte-Catherine, 50, rue de la Barre, à Lille.

Le produit de la fête sera exclusivement réservé aux enfants de nos prisonniers.

Les familles des camarades encore en captivité sont priées de se faire connaître au secrétariat, 5 bis, rue du Palais-Rihour (Tél. 469.79 Lille), en indiquant le nombre d'enfants et leur âge. Rappelons que les réunions et permanences ont lieu chaque troisième lundi du mois et tous les jeudis, de 17 à 19 h.

Marchés de chevaux

Les porteurs de bons d'achat de chevaux sont invités à assister aux marches de présentation, placés sous le contrôle de la commission départementale de coordination, qui auront lieu: le lundi 29 novembre, à 10 h. 30, à Bergues, marché au vieux-lait ; le samedi 4 décembre, à 10 h. 30, à Pont-à-Marcq, place de l'Eglise ; le lundi 6, à 10 h. 30, à Valenciennes, place du Marché-aux-chevaux.

Les porteurs de bons d'achat devront obligatoirement être munis du reçu de dépôt de la Caisse régionale du Crédit agricole attestant leur solvabilité ou du récépissé postal du mandat envoyé à ladite caisse.

Une répartition de 20 kilos de pommes de terre

Les consommateurs sont invités à remettre, d'urgence le ticket C. U. 13 de la feuille de denrées « couleur rose » aux détaillants chez qui ils ont déposé leurs bons de commande d'approvisionnement en pommes de terre.

Le dépôt de ce ticket devra être fait pour le 5 décembre.

Un prix de l'Académie des sciences à un professeur des Facultés catholiques de Lille

Dans sa séance du 15 novembre, l'Académie des sciences a décerné le prix Binoux (3.000 fr.), à M. l'abbé G. Baeckeroot, professeur de géographie aux Facultés catholiques de Lille. L'Académie récompense ainsi un travail magistral publié en 1942 sous le titre « Osling et Outland. Morphologie ardennaise et luxembourgeois de la Moselle ».

Nous félicitons vivement le lauréat, qui recoit l'un des prix de géographie les plus appréciés que décerne l'Académie des sciences.

SOUTENANCE DE THÈSE. — M. Marius Coulon, inspecteur des contributions directes, a soutenu avec succès devant la Faculté de droit de l'Université de Lille, une thèse de doctorat sur le sujet suivant : « L'artisan devant l'impôt ». M. Coulon est le gendre de M. Paul Ducrocq, directeur des contributions directes

2.500.000 FRANCS D'AMENDE POUR ...TROIS KILOS ET DEMI DE BEURRE — Surpris par les douaniers belges alors qu'il emportait sur sa locomotive 3 kilos 500 de beurre, un mécanicien belge, Noël Hanot, s'était vu infliger un droit de 37 fr. et le versement d'une somme de 750 fr. Le cheminot, qui avait omis d'acquitter cette dernière somme dans le délai fixé, se voit maintenant réclamer une somme de.. 2.500.000 fr. représentant la valeur de la locomotive et des amendes fiscales.

UNE NOUVELLE REPARTITION d'appareils de chauffage, de cuisinières et de réchauds à gaz émaillés et ordinaires sera faite à tous les revendeurs-détaillants poêliers. Pr la distribution, s'adr à Bossu-Cuvelier, 74, Ode-Rue, Roubaix

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Recensement des Français rapatriés des pays étrangers

Le Comité d'entr'aide aux Français rapatriés dont le siège est à Marseille, est chargé de procéder d'urgence au recensement des Français qui résidaient en pays étranger et qui, par suite des événements de guerre, ont été rapatriés sur ordre de nos consuls.

Les personnes actuellement domiciliées dans le département du Nord qui se trouveraient dans cette situation sont priées de vouloir bien en faire immédiatement la déclaration écrite ou verbale à la préfecture, 4me division, 1er bureau-annexe, 171, boulevard de la Liberté, Lille (1er étage, n° 104) où tous renseignements peuvent leur être obtenus.

Paiements des travailleurs belges

Ainsi que nous l'avons signalé, le « Journal officiel » du 17 novembre 1943, publie un arrêté et un avis de l'Office des changes relatifs au paiement et au transfert en Belgique de la rémunération des travailleurs frontaliers et non frontaliers belges. Ces textes entrent en vigueur le 1er décembre 1943.

A partir de cette date, l'arrêté du 23 avril 1943 (J.O. du 12 mai 1943) sera abrogé. Les travailleurs belges seront payés en francs français et le transfert en Belgique de la totalité des salaires des frontaliers et des non frontaliers s'effectuera, soit par versement de ces sommes à l'Office des changes, soit, dans certaines limites, par exportation par le travailleur lui-même de billets de la Banque de France.

Il est signalé tout spécialement aux salariés qu'en cas d'infraction aux dispositions nouvelles, ils s'exposent en France, aux pénalités prévues par la législation du Contrôle des changes et risquent, en Belgique, de ne pouvoir échanger les francs français qu'ils auraient irrégulièrement exportés de France

Pour faire connaître la Charte du travail

La délégation régionale du ministère de l'information à la propagande ouvrière fait savoir que tous les militants syndicaux, les membres des comités sociaux et des autres organismes de la charte du travail peuvent lui demander, à l'annexe de la préfecture, les brochures « Pourquoi la charte du travail » et « Où en est la charte du travail ». La remise leur en sera faite gratuitement. D'autre part, une permanence pour les militants syndicaux et membres des organismes de la charte sera ouverte tous les samedis, de 14 à 16 h., au bureau 68 de l'annexe de la préfecture, boulevard de la Liberté, à Lille, où l'on pourra s'adresser pour tous renseignements d'ordre social et professionnel.

NORD

UNE JEUNE FILLE EST EN PARTIE SCALPÉE A ANSTAING — Mlle Yvette Déchirot, 14 ans, 2, rue du Tuquet, à Tre ain travaillant aux établissements Deffrennes à Anstaing, a été en partie scalpée jeudi vers 17 h. 45, sa chevelure s'étant prise dans une machine. Elle a été conduite d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

PAR ARRÊTÉS PARUS au « Journal officiel », MM. Jean Fruoquet, professeur au collège communal, et Léon Ceuwel, pharmacien honoraire, sont nommés adjoints au maire d'Hasebrouck (Nord) ; et M. André Suin, membre de la délégation spéciale de Lezennes.

PAS-DE-CALAIS

Une femme est trouvée assassinée à Arras

Le mari a tenté de se suicider

Mme Proniez, née Andrée Bécourt, 27 ans, a été trouvée assassinée à coups de couteau, jeudi vers 19 h. 30, à Sint-Laurent-Blangy, cité Davaine, où, étant en instance de divorce, elle vivait chez son père.

Le mari, M. Proniez, mécanicien, route de Bucquoy, à Arras, a été interrogé par la police jusqu'à trois heures du matin ; il fournit un alibi mais tenta de se suicider en se précipitant dans le sous-sol du commissariat, par-dessus la rampe d'escalier.

SOMME

LES VOLS A MAIN ARMÉE DE TICKETS DE RATIONNEMENT. — Des malfaiteurs se sont emparés, sous la menace de leurs armes, de 500 feuilles de rationnement à la mairie de Marcheville, 200 à Bergicourt, 500 à Lesboeufs et 1.900 à Tours-en-Vimeu. Dans cette dernière commune, l'un des malfaiteurs a pu être appréhendé par les gendarmes: il s'agit d'Henri Halluin, âgé de 30 ans.

Enfin, à Bruxelles, deux individus masqués ont emporté le sac plombé contenant toutes les feuilles de rationnement de la commune, au domicile du maire.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL SPÉCIAL DE DOUAI

Mme Serrure, épicière rue des Sarrazins, à Lille, surprit dans sa demeure un individu qui s'y était introduit par escalade, en vue de commettre un cambriolage. Le visiteur, Robert Vanderghenen, 29 ans, mineur à Carvin, domicilié rue de l'Arbresseau, à Lille, saisit un marteau et frappa à coups de marteau. Il a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

A Outréau, une femme avait tué son mari, puis simulé la pendaison 20 ans de travaux forcés

Par son penchant immodéré pour la boisson et la jalousie, Alice Leduc, épouse d'Elie Rivenez, rendait la vie dure à son mari, mutilé du travail. Le 12 novembre, au cours d'une scène violente, elle le blessa mortellement d'un coup de pied au bas-ventre, puis simula un suicide par pendaison. Les constatations médico-légales démontrèrent péremptoirement l'existence du crime. Malgré ses protestations réitérées d'innocence, Alice Leduc est condamnée à 20 ans de travaux forcés.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 26 novembre 1943
Présidence de M. Brochut

Trafic de titres de rationnement. — Au cours de leur service de surveillance à l'imprimerie Danel, Albert Lantoine, gardien auxiliaire, rue de Metz, à Croix, et Josse Parmentier, gardien auxiliaire, demeurant à Lille, avaient découvert des planches de feuilles de matières grasses. L'un d'eux s'appropria les planches, les découpa et en retira 500 cartes, qu'il chargea son collègue d'écouler. Ce dernier se mit en rapports avec Winnie Blake, cafetière, à Lille, qui devait, à son tour, revendre les cartes à des particuliers. Prévenus d'infraction à la loi sur le ravitaillement, ils sont condamnés : Lantoine, à 18 mois de prison ; Parmentier, à un an de prison, et Winnie Blake, à 15.000 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCES

— Françoise et Geneviève sont heureuses d'annoncer la naissance de leur petite sœur, qui a reçu au baptême le nom de Thérèse.

De la part de :

M. et Mme Jean Dusbonnet-Lampe, 30, rue de Cambrai, Tourcoing. 77236d

— Jean-Claude et Guy sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur Geneviève.

De la part de M. et Mme Bouchez-Gouble, 11, rue de Lannoy, Lys-les-Lannoy. — Le 21 novembre 1943. 99361d

— Michèle et Denise Dubot ont la joie de vous annoncer la naissance de Bernard. Clinique Fraternité - Le 26 novembre 1943 304, Bd Gambetta, Roubaix. 99318d

— Monsieur et Madame Jacques Motte-Colme sont très heureux de vous faire part de la naissance et du baptême de leur fille Bonaventoise.

Roubaix, le 24 novembre.
98, rue Charles-Quint. 99314d

— Monsieur et Madame Pierre Mullier-Tiberghien sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Régis.

Le 30 octobre 1943.
Le Longeron (Maine-et-Loire). 77348d

— Michel, Etienne, Bernard, Bernadette, Anne-Marie, Françoise sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur Chantal.

De la part de M. et Mme Jules Lecat-Fourtinnie, - 274 rue Jouffroy, Roubaix. Le 26 novembre 1943 99319d

— Henri, Brigitte, Elisabeth, André, Anne-Marie, Françoise, Jacques et Jean sont heureux d'annoncer la naissance de leur frère Etienne.

De la part de M. et Mme Dubruille-Ray, Tourcoing, le 21 novembre 1943.
92, rue Winoc-Chocqueel. 9560d

Encore frais après de longs mois
Le DÉJEUNER COMPLET
très nourissant, bien sucré, est le biscuit substantiel par excellence. D'une qualité irréprochable, comme les fameux biscottes rondes « JULIANA » d'avant-guerre, il convient particulièrement à l'ouvrier pour son casse-croûte, aux sportifs et aux skieurs. Sa longue durée de conservation (3 à 4 mois) le fait rechercher pour les colis aux prisonniers.
C'EST UNE Spécialité GESLOT-VOREUX
« Geslot-Voreux » n'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

Sécurité d'abord!
Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées!
En cas de destruction de vos BONS DU TRÉSOR et de vos BONS D'ÉPARGNE, si vous avez pris la précaution de noter leurs numéros, votre capital n'est pas perdu. Vous recevrez un titre de rente qui vous permettra, dans un certain délai, de retrouver votre avoir.
Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente: Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc... TE4

Les actualités cinématographiques de la semaine

A Vichy, les veuves de guerre de 1914-18 ont reçues par le Chef de l'Etat qui leur remet à chacune un souvenir. — En Allemagne, les jeunes du S.O.T. partagent leur existence entre le travail, qui est dirigé par des contremaîtres expérimentés, et les cours où ils achèvent de former leur intelligence. — Sur les chantiers de la jeunesse on voit les Jeunes du Maréchal occupés aux travaux forestiers et à la préparation du charbon de bois. — Dans les Landes, c'est le moment de recueillir la résine des arbres. — Les jeunes officiers qui vont, sur la front de l'Est, prendre part aux combats dans des divisions de cavalerie font un stage préparatoire à l'école de cavalerie du Hanovre. — A Paris le célèbre acteur Heinrich Georges se rend à la Comédie française, où il va donner une représentation. — Le stade Adolf Hitler, à Stuttgart est le théâtre de la rencontre entre Hambourg et Vienne pour la finale de football.

— Les ponts sur le Dniepr ont été coupés. En première ligne, une équipe volante répare un tank qui reprendra sa place dans la bataille. — La Wehrmacht a repris ses contre-attaques avec succès dans la région de Jitomir, bien servie par la Luftwaffe — Enfin, à Vienne, le capitaine Novotny l'as de l'aviation allemande qui a déjà à son actif plus de 300 victoires aériennes, est l'objet d'un accueil enthousiaste de la population au cours d'une permission.

Bourse de Paris

du 26 novembre 1943

VALEURS FRANÇAISES (actions)

Banque de France, 36.750. — Banque de Paris, 2.300. — Crédit Commercial, 2.870. — Crédit Foncier, 6.350. — Crédit Lyonnais, 3.345. — Crédit du Nord, 696. — Suez actions, 49.500. — Métro, 2.600. — Nord, 3.070. — Suez (Cie Générale), 3.335. — Distribution, 2.800. — Générale Electr., 5.650. — Electric. Gas Nord, 943. — Electrique du Nord, 751. — Energie Industr., 2.170. — Gillet-Thaon, 350. — Industrie Textile (Cie Cie), 3.040. — Péronchies, 2.930 — Saint Frères, 1.860. — La Soie, 2.045. — Tapis et Couvertures, 1.040. — Acieries Longwy, 1.337. — Acieries du Nord, 696. — Ateliers Nord-France, 2.010. — Chantiers Saint-Nazaire 3.840. — Fives-Lille, 1.385. — Forges du Nord-Est, 1.345. — Franco-Belge Mat. de Chem. de Fer, 11.000. — Denain-Anzin, 2.575. — Louvroil - Montbard, 1.025. — Schneider, 4.675. — Senelle-Maubeuge, 2.550. — Tréfileries Havre, 2.200. — Bélinus, 3.840. — Houillères Montrambert 3.105. — Aniche, 3.295. — Anzin, 2.030 — Blanzy, 4.795 — Carvin, 3.670. — Courrières, 1.335 — Dourges, 3.525. — Lens, 1.640. — Marles, 1.540. — Ostricourt, 6.100. — Vicoigne, 1.440. — Mokta, 16.250 — Nickel, 2.185. — Ouenza, 6.790 — Française Pétroles, 2.294. — Lille-Bonnières-Colrat, 1.310 — Oxfra, 3.295 — Air Liquide, 2.870. — Ugine, 4.850 — Engrais Auby, 464 — Givet-Izieux, 4.520 — Kuhlmann 2.415 — Péchiney, 4.825. — Rhône-Poulenc, 3.790. — Saint-Gobain 7.130 — Olida, 17.600 — Potin, 1.240. — Ciments Origny, 26.800 — Pollet, 5.200 — Terres Rouges, 1.425 — Colonies (Cie Gles), 1.880

VALEURS A REVENU FIXE (Rentes et Obligations)

Fonds d'Etat français. — 3%, 95.65. — 3% amortissable, 94.85. — 4% 1918, 101.50 — 5% 1920, 104.55. — 4 1/2% 1932 A, 105.75 — 3% 1942, 93.05. — 3 1/2% 1942, 98.40. — Caisse Autonome 1936, 122.70. — Oblig. Trésor 4% 1934, 1.232. — Bons du Trésor 4% 1935, 1.116. — Caisse Autonome Tabacs, 1.051. — Crédit National: 1919, 659; 1920 601; 1941: 2 000; 1942, 1.985

Foncières et Communales. — Foncières 1883, 385. — Foncières 1885, 401. — Communales 1891, 355. — Communales 1892, 450. — Foncières 1895, 440. — Communales 1899, 416. — Foncières 1903, 437. — Communales 1906, 408. — Foncières 1909 303 — Communales 1913, 306. — Foncières 1913 3 1/2%, 437 — Communales 1930 1.002. — Foncières 1930, 980. — Communales 1931, 1.006; 1931-32, 1.005; 1932, 1.030. — Communales 1942, 1.922.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 511; 1875, 530; 1876, 550, 1892, 330; 1894-96, 322; 1896, 395; 1899, 382; 1904, 389; 1910 2 3/4 %, 363; 1910 3%, 303; 1912, 303; 1929, 1.036; 1930, 983; 1930 lot, 982; 1931, 991; 1931 fort., 966; 1932, 1.021; 3 1/2% 1942, 4.816. — Panama à lots, 232 — Départ. Nord 5 1/2% 1936, 1.027.

Chemins de fer. — Est: 3% anc., 471; 3% nouv., 435; 5% 1921, 906. — Lyon: 3% anc., 400; 3% nouv., 397; 3% 1921, 348. — Midi: 3% anc., 410; 3% nouv., 417; 4% 1931, 806 — Nord: 3% anc., 476; 3% nouv., 453; 5% 1921, 905. — Orléans 3% anc., 439; 3% nouv., 415; 4% 1921, 792 — Ouest: 3% anc., 414; 3% nouv., 425

Obligations diverses. — Maroc (C. Fer) 4 1/2% 41, 3.040. — Métro 5% 1925, 1.032 — Distribution 4 1/2%, 1.030 — El. Gaz Nord 4 1/2% 1931, 1.007. — En. Nord-France 4 1/2% 1931, 1.055; 5% 1941, 2.025 — En. Industrielle 4 1/2% 31, 2.020. — Gaz Nord-Est 4 1/2% 1930, 1.006 — Aciéries Longwy 4% 1943, 4.675. — Atel. Nord France 4 1/2 30, 988. — Courrières 4 1/2% 1930, 1.017. — Vicoigne 5 1/2%, 1.044. — Péchiney 4% 1942, 4.900 — Pollet et Chauss 4 % 1943 4.920.

Emprunts coloniaux. — Afriq Occident, 5 1/2% 1937, 1.070. — Annam - Tonkin 2 1/2%, 82.50 — Indochine 3% 1909, 435 — Maroc 1914, 490 — Maroc 6% 1937, 1.100 — Tunis 1892, 395 — Algérie 1903, 430 — Tunisie 1907, 376.50.

Bourse de Lille

du vendredi 26 novembre 1943

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, d 2.200. — Aniche, 3.335. — Anzin, 2.040. — Béthune, le 10e, of. 2.900. — Blanzy, 4.775. — Bruay, 956. — Carvin, 3.725. — Courrières, 2.300. — Dourges, 3.485. — Escarpelle, 4.300. — Lens, 1.660. — Liévin, 849. — Marles, 1.571. — Ostricourt, of 6.075 — Vicoigne, 1.431.

Banques. — Crédit du Nord, 690. — Union des Mines, 815.

Eaux, Transports. — E. L. R. T., 435 — Lyonnaise des Eaux, hier 2.850, nul. — Pierchon, 623.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 560. — Electr. et Gaz Nord, off. 950. — Electrique Nord 765 — Energie Elect. Nord France, 883. — Roubaisienne d'Eclair., 4.400. — Union houillère et électrique, of. 480.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 701 — Sambre et Meuse, 900. — Atel. et Construct. Nord France, 3.000. — Blache, 1.850. — Const. mécan. Cail, 905. — Delattre et Frouard, 980. — Denain-Anzin, 2.575. — Métall. Escaut, off 3.075. — Fives-Lille, 1.310. — Acièr. Nord-Est, 1030. — Jeumont, 880. — Louvroil, 1.040. — Senelle-Maubeuge, 2.550 — Tub. Valenciennes, d. 1.070.

Pétroles. — Lille-Bonnières, 918 — Raffineries Pétroles Nord, 160.

Textiles. — Agache, 2.935. — Compt. linier, 307. — Filat. et Fil. France, ex-droit, d. 2.250. — Gillet-Thaon, 381. — Compt. Gén. Ind. Textile, 3.025. — Le Blan, 1.705. — Lyonnaise Textiles, ex. off. 1.725; part., off 3.400 — Saint Frères, 1.925. — Tiberghien, 690

Ciments. — Origny, 26.000 — Ciments du Nord, off 1.740. — Ciments Fr. et Boulogne, 10.000. — Ciments La Loisne, d. 1.550. — Pollet, act., 5.100

Produits chimiques. — Engrais d'Auby, 450 — Engrais de Roubaix, 1.805 — Finaleus, 1.300. — Glaces et Verres du Nord, 5.350. — Huiles et Goudrons, 5.800 — Kuhlmann, 2.435 — Saint-Gobain, 7.000 — Glaces d'Aniche, d 5.150.

Alimentation, Diverses. — Brass. Centrale Nord France, 500. — Compt. des Viandes, d. 220 — Delespaul-Havez, d. 3.050.

Création d'un bureau des produits finis et matières diverses

Par arrêté ministériel publié au bulletin officiel de l'inspection générale de la production industrielle de la région de Lille, du 1er novembre 1943, il est créé un bureau régional de répartition des produits finis et matières diverses, pour le département du Nord. Le bureau régional de répartition des produits divers est de ce fait supprimé. La compétence du nouveau bureau s'étend aux produits finis. Il ne ressortissant pas à un autre bureau régional de répartition. Par le même arrêté, M. Paul Adrien a été nommé délégué général. D'autre part, par décision de l'inspection générale de la production industrielle, MM. Michel Duhameaux, Hippolyte Senac, Alexandre Leleu, ont été nommés commissaires à la répartition auprès de ce bureau régional.

— Un service sera célébré vendredi à la mémoire des professeurs et élèves de l'Ecole de Chartres morts au champ d'honneur.

— Le R.P. Sertillanges a donné jeudi, salle Gaveau, à Paris, la première de ses trois conférences sur le développement historique de la France. Il a étudié les origines de notre pays et montré que les Gaulois, vaincus par les Romains, furent surtout désarmés par l'admiration que leur inspira une civilisation très supérieure à la leur.

La police a arrêté l'assassin de Mme Clavier, le septuagénaire trouvée tuée à coups de tournevis dans son logement de la Croix-Rousse. C'est un protégé de la victime.

LES SPORTS

EN COUPE

L'Excelsior, Fives, Bully et Amiens sont favoris

Faut-il s'attendre à de grandes surprises, en ce qui concerne les clubs nordistes, dans ce cinquième tour de la Coupe ? Nous ne le pensons pas. Il s'agira seulement, pour les vedettes, de veiller au grain.

C'est ainsi que l'Excelsior reçoit au stade Amédée-Prouvost, le F.C. Catésien. Celui-ci nous arrive précédé d'un beau palmarès, puisqu'il a éliminé Compiègne, un des leaders de son groupe en championnat de France, et qu'en 12 matches il n'a été battu qu'une seule fois, ce qui lui vaut d'être en tête de la première division du Cambrésis. Mais, encore une fois, nous pensons que les Roubaisiens, toujours invaincus, et qui viennent de battre leurs rivaux fivois, s'ils ne prennent pas leur match à la légère, doivent l'emporter. Leur équipe est en bonne forme, elle a le moral indispensable et elle marque cette fois des buts. Même si le match est serré, car Le Cateau vendra sa chance chèrement, comme il se doit, la technique des locaux devrait finir par s'imposer.

Les équipes auront la composition suivante :

Excelsior : Schutt ; Wapin, Braine ; Dubois, Deerousseaux, Meynard ; Hilti, Kindt, Sécember, Sinnaeve, Lennaert.

Le Cateau : Lallement ; Piévet, Légras ; Charliot, J Blaszyck, Vasseur ; Lestert, Bigot, Wuiart, S Blaszyck, Dobenton.

...De même Fives, au stade Lemaire, est favori devant Bruay, qui paraît beaucoup moins en verve que de coutume et qui navigue dans le bas du tableau du groupe A. Notre pronostic sera encore en faveur d'Arras, hôte de Boulogne et d'Amiens qui reçoit Juvisy. Enfin Orchies, qui n'a plus que la Coupe pour se racheter devrait bien faire devant Saint-Quentin... C'est-à-dire victoire.

Trois clubs nordistes se déplacent. Valenciennes se rend à Charleville, qui a eu chance. Il est vrai que les « Athéniens » sont mieux joué devant Tourcoing et qu'ils ont renforcé leur défense. Que fera Bully à Paris ? Son adversaire, le P.U.C. nous est mal connu, mais il semble que les Stellistes, très en train sont de taille à le battre. Enfin, l'Olympique marcquois rencontrera le Racing de Paris, qui a conservé une bonne équipe avec quelques ex-pros. Les Marcquois ne peuvent espérer qu'une honorable défaite... à moins de fournir un grand match. Ce qui, après tout, n'est pas impossible, car ils ont des joueurs de valeur dans leurs rangs.

J.P.

La Coupe de Flandre

Lezennes au parc Jean-Dubrulle

Dimanche, à 14 h. 45, se disputera un nouveau tour de l'intéressante épreuve du district terrien. Douze matches sont prévus et, précisons-le, toutes les entrées sont payantes, les cartes d'abonnement n'étant pas valables pour ces